

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 2/2020

le 5 février 2020

Création d'un parcours Courbet – Décompte final.

10.03-1912-PAD-rc-Comm02-Parcours_Courbet_Decompte-final.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux relatifs au préavis municipal N° 17/2018 concernant l'objet cité en marge, nous vous communiquons ci-après le décompte final.

Crédit d'investissement	Fr.	100'000.--
Crédit extra-budgétaire accordé par la Municipalité le 8 juillet 2019	Fr.	3'469.--
Montant des crédits accordés	Fr.	<u>103'469.--</u>
Montant final des travaux	Fr.	108'007.15
Subvention de la Commission intercommunale de la Taxe de Séjour	Fr.	- 10'000.--
Subvention de la Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera	Fr.	- 10'000.--
Montant à charge de la Commune	Fr.	<u>88'007.15</u>
Solde de crédit à disposition	Fr.	<u>15'461.85</u>


Commentaires


- Des prestations additionnelles ont été approuvées en cours de réalisation du parcours (plaque pour la fresque de F. Bouroullec, vernis anti tag, stickers avec plan du parcours).
- Un crédit extrabudgétaire a été sollicité pour permettre la traduction en allemand des contenus écrits et des enregistrements audio.
- Les investigations concernant l'obtention des droits d'auteurs pour l'iconographie ainsi que le montant de l'ensemble de ces droits ont été plus importants que prévu.


AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :


Alain Grangier


MUNICIPALITÉ DE LA TOUR-DE-PEILZ
LIBERTÉ ET PATRIE


Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 9 décembre 2019

